

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 0,12N dans IPA

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Acide hydrochlorique, 0,12N dans IPA

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: HA6098SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Inflammable

Liquides inflammables, catégorie 2



Irritant

Irritation des yeux, catégorie 2A

Irritation de la peau, catégorie 2

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, système nerveux central

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Provoque une grave irritation des yeux.

Peut causer la somnolence ou vertiges.

Provoque une irritation cutanée.

Déclaration de mise en garde:

Conserver le conteneur bien fermé.

Bien se laver la peau après utilisation.

Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Mise à la terre/liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 0,12N dans IPA

faciles à enlever. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver avec beaucoup de savon et d'eau.

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 67-63-0	Isopropanol	>98 %
CAS 7647-01-0	Acide hydrochlorique	<1 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec du savon et à l'eau. Rincer la peau exposée doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Faire vomir. Diluer avec de l'eau ou du lait en buvant après le rinçage. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Des difficultés respiratoires. Irritation. Nausée. Mal de tête. La somnolence ou du vertige. Vomiting. Dépression du système nerveux central, l'exposition prolongée ou répétée peut causer. Surexposition peut causer des effets légers, réversibles au niveau du foie. Aspiration may lead to: Lung edema, Pneumonia. Rein - Irrégularités - Fondé sur la preuve humaine.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 0,12N dans IPA

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool. Le jet d'eau peut être utilisé pour diluer les déversements aux mélanges non inflammables.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange: Aucun(e)

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Assurer une ventilation adéquate. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Do not inhale gases, fumes, dust, mist, vapor, and aerosols.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Éloigner des sources d'allumage. Protéger de la chaleur. Veiller à ce que les systèmes de traitement des poussières (conduites d'évacuation, capteurs de poussières, récipients et matériel de traitement) soient conçus de manière à empêcher la pénétration de poussières dans la zone de travail.

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Un agent d'extinction d'incendie doit être disponible en cas d'incendie. Toujours appliquer les réglementations locales. Voir Section 13. Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Éliminer toute source d'allumage. Contenir le déversement, puis le recueillir. Ne pas déverser dans les égouts. Absorber avec une matière absorbante non combustible comme du sable ou de la terre et mettre sous contenant avant élimination. Aérer la zone où est survenu le déversement.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Les contenants vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Entreposer dans un endroit sûr, dans un lieu destiné aux produits inflammables et éloigné de toute source d'inflammation. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Maintenir le contenant bien fermé. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Entreposer à l'écart des matières inflammables.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 0,12N dans IPA



Paramètres de contrôle:

7647-01-0, Acide hydrochlorique, ACGIH VLS C 2,0 ppm.
67-63-0, Isopropanol, DIVS de NIOSH : 2.000 ppm.
67-63-0, Isopropanol, NIOSH LECT 500 ppm, 1.225 mg/m³.
67-63-0, Isopropanol, NIOSH MPT 400 ppm, 980 mg/m³.
67-63-0, Isopropanol, OSHA LEP MPT 400 ppm, 980 mg/m³.
7647-01-0, Acide hydrochlorique, OSHA LEP C 5,0 ppm.
7647-01-0, Acide hydrochlorique, OSHA LEP C 7,0 mg/m³.
7647-01-0, Acide hydrochlorique, NIOSH LER C 5,0 ppm.
7647-01-0, Acide hydrochlorique, NIOSH LER C 7,0 mg/m³.
67-63-0, Isopropanol, ACGIH VLS LECT: 400 ppm.
67-63-0, Isopropanol, ACGIH VLS MPT : 200 ppm.

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Protection respiratoire:

Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation.

Protection oculaire:

Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Effectuez un entretien de routine. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide transparent	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Alcool	Pression de vapeur à 20 °C:	Environ 33 à 20 °C
Seuil d'odeur:	Non disponible	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	Non disponible	Densité relative:	Environ 0,8
Point de fusion / congélation:	Environ -88 °C	Solubilités:	Solubilité infinie.
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Environ 82 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Environ 13 °C	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 0,12N dans IPA			
Inflammabilité (solide, gazeux):	Inflammable	Viscosité:	a. Cinématique: Non disponible b. Dynamique: Non disponible
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter:

Chaleur excessive et sources d'inflammation.

Matériaux incompatibles:

Des agents oxydants puissants, des caoutchoucs, des plastiques, des revêtements.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone, vapeurs âcres et irritantes.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Inhalation:

CL50 - Souris - 1.108 ppm / 1 heure Acide hydrochlorique.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves Acide hydrochlorique.

Dommmages/irritations oculaires sévères:

Effet irritant sur les yeux. Isopropanol.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée:

L'isopropanol peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements en une seule exposition.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité: Aucune information additionnelle.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 0,12N dans IPA

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol:

La solution aqueuse est mobile dans le sol.

Autres effets indésirables:

L'isopropanol cause une toxicité aigüe entraînant la mort d'animaux et un faible taux de croissance et la mort de plantes. Les effets toxiques chroniques peuvent être une espérance de vie raccourcie, une fécondité réduite, des problèmes de reproduction et des changements d'apparence et / ou de comportement chez les animaux.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Le produit et ses conteneurs ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte. Un agent d'extinction d'incendie doit être disponible en cas d'incendie. Faire brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'un système d'épuration. Attention, faire preuve d'extrême prudence lors de la mise à feu car ce matériau est hautement inflammable. Contacter une entreprise agréée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

1993

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquide inflammable, N.S.A. (Solution Isopropanol).

Classe de risques: 3

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquide inflammable, N.S.A. (Solution Isopropanol).

Classe de risques: 3

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 0,12N dans IPA

Aigu, Incendie

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

67-63-0 Isopropanol.

7647-01-0 Acide hydrochlorique.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

7647-01-0 Acide hydrochlorique: répertorié.

67-63-0 Isopropanol: répertorié.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

7647-01-0 Acide hydrochlorique 5000 lb.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

7647-01-0 Acide hydrochlorique: répertorié.

67-63-0 Isopropanol: répertorié.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-0

HMIS: 2-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Acide hydrochlorique, 0,12N dans IPA

PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).